



# BOUSSOLE DE LA POLITIQUE DE SANTÉ

1<sup>er</sup> trimestre 2019

---

Retour sur la  
session de  
printemps 2019

---

Autres thèmes  
de la politique de  
santé

---

UN SERVICE DE



**MSD**

INVENTING FOR LIFE

# Rétrospective sur la session de printemps 2019

Du 4 au 22 mars 2019, les Chambres fédérales se sont rencontrées lors de la session de printemps. Quelques thèmes de la politique de santé y ont été traités, tels que, par exemple, l'augmentation des franchises, des déductions fiscales plus élevées pour les primes des caisses-maladies, la création d'une commission sur la qualité ou l'introduction d'un plan médicamenteux. De plus, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur (DFI) d'élaborer un modèle pour l'introduction d'un objectif concernant l'évolution des coûts dans l'assurance obligatoire des soins (AOS). Ce modèle doit faire partie du deuxième volet de mesures visant à maîtriser les coûts dont la procédure de consultation débutera probablement à la fin de l'année 2019.



## Affaires traitées par le parlement

En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

18.036 Objet du Conseil fédéral

### LAMal. Adaptation des franchises à l'évolution des coûts

Statut: adoptée par le Conseil national et refusée par le Conseil des Etats → Le projet est abandonné.

Avec ce modèle, le Conseil fédéral propose une augmentation des franchises en fonction des coûts des soins de santé. Les franchises et les coûts bruts à la charge de l'assurance de base doivent être maintenus dans un rapport de 1:12. Aussitôt que les coûts par personne sont 13 fois supérieurs à la franchise ordinaire, toutes les franchises pour adultes doivent être majorées de 50.- CHF. C'est le cas la prochaine fois avec des coûts bruts de 3900.- CHF. Le Conseil fédéral s'attend à ce qu'une augmentation soit exigible en 2020, après quoi elle a lieu tous les quatre ans. Avec la proposition, il remplit une motion du Parlement.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20180036>

18.4096 Motion

Déposée par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-CN)

### Assurance-maladie. Fixer la franchise à 500 CHF

Statut: refusée par le Conseil national → L'objet est abandonné.

Le Conseil fédéral est chargé de fixer à 500 CHF le montant de la franchise ordinaire dans l'ordonnance sur l'assurance-maladie. (...)

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184096>



En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

17.3171 Motion

Déposée par Jean-Pierre Grin (UDC)

### Augmentation des déductions forfaitaires de l'impôt fédéral direct destinée à compenser l'explosion des primes d'assurance-maladie

Statut: adoptée par les deux Conseils → Le Conseil fédéral va maintenant élaborer un modèle.

Le Conseil fédéral est chargé de présenter un projet visant à compenser l'explosion des primes d'assurance-maladie par une augmentation des déductions forfaitaires pour l'impôt fédéral direct. L'article 212, Alinéa 1 de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct sera modifié comme suit:

Déduction pour les primes d'assurances et les intérêts de capitaux d'épargne:

- la déduction pour une personne seule est de 3 000 CHF (actuellement 1 700 CHF);
- la déduction pour un couple marié est de 6 100 CHF (actuellement 3 500 CHF);
- les déductions pour chaque enfant et par personne à charge est de 1 200 CHF (actuellement 700 CHF).

Pertinent, entre autres, pour la population suisse et la Confédération

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20173171>

15.468 Initiative parlementaire

Déposée par Roland Borer (UDC); reprise par Heinz Brand (UDC)

### LAMal. Renforcer la responsabilité individuelle

Statut: adoptée par le Conseil national et refusée par le Conseil des Etats → L'objet retourne maintenant au Conseil National.

La loi sur l'assurance maladie est modifiée de manière à ce que les contrats prévoyant une forme particulière d'assurance (franchises à option, choix limité du fournisseur de prestations, etc.) ne puissent être proposés que pour une durée de trois ans. Aucune modification ne sera apportée au modèle de base avec la franchise ordinaire à 300.- CHF, dont le contrat peut être résilié pour la fin d'un semestre.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20150468>

15.083 Objet du Conseil fédéral

### LAMal. Renforcement de la qualité et de l'économicité

Statut: adoptée par le Conseil national, adoptée par le Conseil des Etats avec des variations → L'objet retourne au Conseil National avec des petites différences.

Le Conseil fédéral souhaite améliorer encore la qualité des soins de santé. Un instrument important est les programmes nationaux de qualité qui ont déjà été lancés dans les domaines de la chirurgie et de la délivrance de médicaments sûre. Afin de renforcer ces programmes et de les mettre sur une assise financière stable, la coopération et la mise en réseau devraient être renforcées.

Après que le Conseil des Etats ne soit pas entré en matière sur le projet du Conseil fédéral en été 2016, le Conseil national a accepté un concept révisé. En conséquence, une Commission fédérale de la qualité doit être mise en place sous la forme d'une fondation ou d'une commission extra-parlementaire. Le Conseil des Etats a largement suivi le Conseil national et – contre la volonté de sa Commission qui avait proposé une organisation de droit privé – il a également appuyé une Commission fédérale.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20150083>



En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

18.3713 Motion Déposée par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-CE)

### Maintenir les régions de primes dans leur état actuel

Statut: adoptée par les deux Conseils → Le Conseil fédéral va maintenant réviser les règles mais il ne va pas nouvellement fixer les régions de primes au niveau des districts mais toujours au niveau des communes, comme initialement planifié.

Le Conseil fédéral est chargé de modifier les bases légales pertinentes (loi fédérale sur l'assurance-maladie, LAMal) de manière à ce que les régions de primes soient maintenues dans leur état actuel (au niveau des communes). En outre, il édicte des règles permettant de déterminer à quelle région doit être attribuée une commune née d'une fusion.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183713>

18.3433 Motion Déposée par Olivier Feller (PLR)

18.3432 Motion Déposée par Adèle Thorens Goumaz (Parti écologiste suisse)

### Faire établir des statistiques incontestées par un organisme indépendant. Un préalable indispensable au pilotage du système de santé

Statut: adoptée par le Conseil National → L'objet va maintenant au Conseil des Etats.

Afin de piloter le système de santé et de l'adapter à l'évolution des besoins et des coûts, le Conseil fédéral est chargé de confier la tâche d'établir des statistiques incontestées et à jour à un organisme indépendant, qui pourrait être l'Office fédéral de la statistique.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération, les cantons et les communes

Sources: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183433>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183432>

18.4102 Postulat Déposé par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-CE)

### Stratégie de données cohérente pour le domaine de la santé

Statut: adoptée par le Conseil national → Le Conseil fédéral va maintenant élaborer une nouvelle stratégie des données

Le Conseil fédéral est chargé de développer une stratégie en matière de données visant à améliorer la transparence du système dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et d'identifier des mesures à même de maîtriser les coûts. Il présentera notamment un rapport dans lequel il répondra aux questions suivantes:

- Actuellement, quelles sont les données relevées? Qui les relève et d'où proviennent-elles?
- Pour qui telles ou telles données sont-elles nécessaires et dans quel but?
- Comment les données souhaitées peuvent-elles être relevées de manière fiable et le plus simplement possible?
- Comment la protection des données personnelles des assurés-patients est-elle garantie?
- La mise en place d'une stratégie de données cohérente nécessite-t-elle de modifier la législation?

Pertinent, entre autres, pour la Confédération, les cantons, les communes et les patients/patientes

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184102>





En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

18.3107 Motion Déposée par Bea Heim (PSS)

### Rémunérations et honoraires des médecins assurant des fonctions dirigeantes. Créer la transparence

Statut: adoptée par le Conseil national → L'objet va maintenant au Conseil des Etats.

Le Conseil fédéral est chargé de créer les bases légales nécessaires pour que les hôpitaux figurant sur la liste des hôpitaux et les hôpitaux conventionnés soient tenus à la transparence en matière de rémunération dans les domaines hospitalier et ambulatoire.

Pertinent, entre autres, pour les hôpitaux et les médecins

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20183107>

Isabelle Moret, Présidente de l'organisation faîtière H+, est favorable à une plus grande transparence dans la rémunération des médecins cadres. Cependant, l'Association hospitalière elle-même considère que des règles légales sont inutiles.



Source: <https://www.medinside.ch/de/post/die-hoechste-vertreterin-der-spitaeler-will-spitaelaerztelehne-offenlegen>

18.4098 Postulat Déposé par la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-CN)

### Remboursement des médicaments destinés aux enfants atteints du cancer

Statut: adoptée par le Conseil national → Le conseil fédéral va maintenant élaborer un rapport.

Le Conseil fédéral est chargé d'établir un rapport, dans lequel il exposera la situation relative à la prise en charge des coûts des médicaments destinés aux enfants atteints du cancer. Il devra également identifier les champs d'action possibles afin d'éviter toute inégalité de traitement.

Ce rapport devra notamment apporter des précisions sur les points suivants:

- les conditions dans lesquelles les caisses-maladie prennent en charge les coûts des médicaments destinés aux enfants atteints du cancer;
- les solutions envisageables en vue d'un remboursement des coûts des médicaments non encore autorisés en Suisse, mais autorisés à l'étranger;
- les solutions permettant d'éviter de créer des cas d'inégalité de traitement en matière de prise en charge des médicaments utilisés hors étiquette («off-label-use»).

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, les médecins, les patients/patientes et l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20184098>





En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

16.3388 Motion Déposée par Sandra Sollberger (UDC)

### Pour une loi sur la réduction de la densité réglementaire et l'allègement de la charge administrative qui pèse sur les entreprises

Statut: adoptée par les deux Conseils → Le Conseil fédéral va maintenant élaborer un modèle.

Le Conseil fédéral est chargé de présenter au Parlement le projet d'une loi sur la réduction de la densité réglementaire et l'allègement de la charge administrative qui pèse sur les entreprises et plus particulièrement sur les petites et moyennes entreprises; il s'inspirera à cet égard des approches et expériences des cantons engagés dans la même démarche.

Pertinent, entre autres, pour les pharmacies et l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20163388>

16.3360 Motion Déposée par le groupe libéral-radical

### Mettre en place un frein à la réglementation qui permette de limiter les coûts qu'elle induit

Statut: adoptée par les deux Conseils → Le Conseil fédéral va maintenant élaborer un modèle.

Le Conseil fédéral est chargé de préparer et de présenter au Parlement les textes prévoyant l'obligation de soumettre dans les deux conseils et dans le cadre du vote sur l'ensemble à la majorité qualifiée (par ex.: adoption à la majorité des membres de chaque conseil, sur le modèle du frein aux dépenses) les modifications législatives, les lois et de manière générale toutes réglementations nouvelles qui entraînent soit des coûts supplémentaires pour plus de 10 000 entreprises, soit des coûts dépassant un seuil à définir.

Pertinent, entre autres, pour les pharmacies et l'industrie pharmaceutique

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20163360>

16.423 Initiative parlementaire Déposée par Karin Keller-Sutter (PLR)

### Libérer le personnel dirigeant et les spécialistes de l'obligation de saisie du temps de travail

Statut: adoptée par les Commissions de l'économie et des redevances (CER-CE/CN) → Le Conseil des Etats a prolongé le délai de traitement jusqu'à la session de printemps 2021.

(..) L'article 46 de la loi sur le travail (LTr) est modifié et complété par un article 46a. L'article 46 est modifié comme suit: (nouveau) L'article 46a est réservé.

#### Art. 46 Registres ou autres pièces

L'employeur tient à la disposition des autorités d'exécution et de surveillance les registres ou autres pièces contenant les informations nécessaires à l'exécution de la présente loi et de ses ordonnances. L'article 46a est réservé. Pour le surplus, la loi fédérale du 19 juin 1992 sur la protection des données est applicable.

#### Art. 46a Exception à l'obligation d'enregistrer le temps de travail

La saisie du temps de travail n'est pas obligatoire pour les salariés exerçant une fonction dirigeante et pour les spécialistes occupant une position similaire qui disposent d'une grande autonomie dans l'organisation de leur travail et dans la détermination de leur horaire de travail et de leur temps de repos.

Pertinent, entre autres, pour les hôpitaux et les médecins-cadres

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160423>





En cas de résultat final positif, entrée en vigueur potentielle dans les 1.5 – 2 ans environ

16.414 Initiative parlementaire

Déposée par Konrad Graber (PDC)

## Introduire un régime de flexibilité partielle dans la loi sur le travail et maintenir des modèles de temps de travail éprouvés

Statut: adoptée par les Commissions de l'économie et des redevances (CER-CE/CN), le Conseil des Etats a prolongé le délai de traitement jusqu'à la session de printemps 2021.

(..) Le Parlement est prié d'introduire un régime de flexibilité partielle dans la loi sur le travail afin qu'elle réponde mieux aux besoins du site scientifique et économique suisse, sans que le temps de travail ne soit augmenté ou que les besoins de protection dans la production industrielle et artisanale ne soient remis en cause. Il complétera à cet effet la loi sur le travail (LTr) comme suit:

### Art. 27 al. 3 (nouveau)

Les travailleurs qui exercent une fonction dirigeante et les spécialistes disposant d'une autonomie comparable ne sont pas soumis aux dispositions des articles 9 à 17a, 17b alinéa 1, 18 à 20, 21 et 36 s'ils travaillent dans une entreprise du secteur des services et qu'ils consentent à être libérés du régime fixé dans ces dispositions.

### Art. 9 al. 3bis (nouveau)

Certaines branches économiques ou certaines catégories d'entreprises ou de travailleurs peuvent être libérées par voie d'ordonnance de l'obligation de ne pas dépasser une durée maximum de travail hebdomadaire, pour autant que les travailleurs concernés soient soumis à un régime d'annualisation du temps de travail qui respecte, en moyenne annuelle, la durée maximum de la semaine de travail fixée à l'article 9 alinéa 1 lettre a (45 heures par semaine).

### Art. 15a al. 2 deuxième phrase (nouvelle)

Pour le travailleur adulte, la durée du repos peut être réduite à huit heures une fois par semaine, pour autant qu'elle atteigne onze heures en moyenne sur deux semaines. Le Conseil fédéral peut fixer d'autres exceptions par voie d'ordonnance.

### Art. 15a al. 3 (nouveau)

Pour le travailleur adulte soumis à un régime d'annualisation du temps de travail au sens de l'article 9 alinéa 3bis, la durée du repos peut être réduite à huit heures plus d'une fois par semaine pour autant qu'elle atteigne onze heures en moyenne sur quatre semaines.

Le Conseil fédéral est prié d'apporter aux ordonnances 1 et 2 relatives à la loi sur le travail les modifications allant dans le sens du régime de flexibilité partielle demandé par la présente initiative (voir développement).

**Pertinent, entre autres, pour les hôpitaux et les médecins-cadres**

Source: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20160414>



# Autres thèmes de la politique de santé durant le 1<sup>er</sup> trimestre

Durant le 1<sup>er</sup> trimestre, les thèmes suivants de la politique de santé ont également été discutés.

## Révision de la LPTH: intégrité, transparence et répercussion des avantages pour les produits thérapeutiques

Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a adopté lors de sa séance du 10 avril 2019 de nouvelles dispositions concernant la Loi sur les produits thérapeutiques (LPTH). Il s'agit d'interdire pour les médicaments soumis à ordonnance les avantages matériels susceptibles d'influencer le choix du traitement. Les rabais et les ristournes seront comptabilisés et divulgués, sur demande, à l'OFSP et, en principe, ils seront transmis aux patients, respectivement aux assureurs.

L'OFSP est responsable de faire appliquer aussi bien l'interdiction de promettre et d'accepter des avantages que l'obligation de répercussion des avantages. L'OFSP doit être renforcé dans son pouvoir d'exécution.

Le nouvelle ordonnance sur l'intégrité et la transparence dans le domaine des produits thérapeutiques (OITPTH) précise les dispositions exécutoires. L'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) sera également modifiée. Les nouvelles dispositions doivent entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

De plus, le Parlement a décidé d'étendre l'obligation d'intégrité aux produits thérapeutiques avec un risque élevé. Le droit d'exécution sera adapté et mis en consultation probablement dans le courant de l'année prochaine.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique, les pharmacies, les hôpitaux et les médecins dispensants

Sources: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-74631.html>

<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/medizin-und-forschung/heilmittel/aktuelle-rechtsetzungsprojekte/integr-transp-obligation.html>

## Assemblée des délégués de la FMH: recommandations de vote sur les initiatives pour une réduction des coûts



Le 24 janvier 2019, l'Assemblée des délégués de la FMH a communiqué les recommandations de vote suivantes: concernant l'initiative «10 % du revenu pour les primes d'assurance-maladie, c'est assez!» du PSS, l'Assemblée des délégués a décidé la liberté de vote. En revanche, la FMH s'oppose à l'initiative «Baisser les primes – pour un frein aux coûts de la santé» lancée par le PDC. Selon elle, il en résulterait non pas une diminution des coûts mais des temps d'attente pour les patients, un rationnement des prestations et une médecine à deux vitesses.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: [https://www.fmh.ch/files/pdf22/20190124\\_mm\\_delegiertenversammlung\\_final\\_f.pdf](https://www.fmh.ch/files/pdf22/20190124_mm_delegiertenversammlung_final_f.pdf)



### La mortalité et ses causes en Suisse en 2016

En 2016, 64 964 personnes sont décédées en Suisse, 2 600 ou 3.9 % de moins que l'année précédente. La raison à cela est la mortalité élevée liée à la grippe et à la chaleur durant l'année précédente. Ainsi, malgré le vieillissement de la population qui entraîne normalement une augmentation des décès, moins de personnes sont mortes qu'en 2015. L'espérance de vie à la naissance en 2016 était de 81.5 ans pour les hommes et de 85.3 ans pour les femmes.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et la population

Source: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/sante.assetdetail.7206479.html>

### eHealth: numérisation dans le secteur de la santé – enquête de l'institut de recherche gfs.bern

Selon une enquête menée par gfs.bern au nom de Swisscom Health, deux tiers des personnes interrogées soutiennent que les médecins et les thérapeutes doivent fournir à leurs patients des renseignements personnels sur la santé dans un dossier électronique du patient accessible numériquement. Cependant, seule une minorité, soit 37 %, sauvegarderait personnellement les données de santé collectées dans un dossier électronique du patient.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes et les institutions dans le domaine de la santé

Source: <https://www.swisscom.ch/fr/business/entreprise/downloads/health/enquete-numerisation-donnees-sante.html>

### Enquête sur les revenus des médecins

La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des Etats (CSSS-CE) a pris acte du fait que la Confédération ne prévoyait pas de nouveau relevé sur les revenus des médecins, mais misait sur une enquête annuelle exhaustive effectuée par l'Office fédéral de la statistique auprès des cabinets médicaux et des centres ambulatoires (MAS). La Fédération des médecins suisses (FMH) a assuré la commission qu'elle soutenait cette enquête.

Pertinent, entre autres, pour les hôpitaux et les médecins

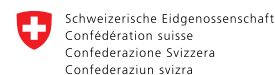
Source: <https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/2019/mm-sgk-s-2019-01-18.aspx?lang=1036>

### OMS: Dix menaces pour la santé mondiale en 2019

Les 10 menaces suivantes pour la santé mondiale nécessiteront l'attention de l'OMS et des partenaires de la santé en 2019: la pollution atmosphérique et les changements climatiques, les maladies non transmissibles, la pandémie mondiale de grippe, la fragilité et la vulnérabilité de l'environnement (en raison de longues crises dues à la combinaison de défis tels que la sécheresse, la famine, les conflits et les déplacements), la résistance aux antibiotiques, le virus Ebola et d'autres pathogènes hautement dangereux, les soins de santé de base insuffisants, le scepticisme face aux vaccins, la dengue et le VIH.

Pertinent, entre autres, pour la population mondiale et l'économie mondiale

Source: <https://www.who.int/fr/emergencies/ten-threats-to-global-health-in-2019>



Office fédéral de la statistique

Swisscom



World Health Organization



### Les domaines d'activité d'Interpharma en 2018

Le rapport annuel 2018 d'Interpharma fournit des informations sur les priorités et les activités d'Interpharma. Cinq courts clips vidéo montrent pourquoi la recherche pharmaceutique est importante et ce qu'elle exige.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique, l'économie nationale et les patients/patientes

Source: <https://www.interpharma-reporting.ch/faits-chiffres-cles-fr/>

interpharma<sup>ph</sup>

### Extension du réseau de recherche aux hôpitaux régionaux

La Ligue suisse contre le cancer soutient le projet «Réseaux régionaux» du Groupe suisse de recherche clinique sur le cancer (SAKK) à hauteur de 300 000 CHF afin que les patients traités dans les hôpitaux régionaux puissent à l'avenir eux aussi participer aux essais cliniques.

Pertinent, entre autres, pour les hôpitaux régionaux et les patients/patientes

Source: <https://www.liguecancer.ch/medias/communiques-de-presse/pages/2019/extension-du-reseau-de-recherche-aux-hopitaux-regionaux/>

 **ligue contre le cancer**

### L'ambulatoire avant le stationnaire: la liste des interventions a été approuvée

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, six groupes d'interventions chirurgicales seront pris en charge par l'Assurance obligatoire des soins (AOS) uniquement en ambulatoire. Ainsi en a décidé le Département fédéral de l'intérieur (DFI). Un traitement stationnaire pourra être pris en charge par l'assurance obligatoire en cas de motifs justifiés. Par cette décision, le DFI compte encourager les prestations ambulatoires dans l'intérêt des patients et contribuer à freiner la hausse des coûts dans le domaine de la santé.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, les cantons et les patients/patientes

Source: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/news/news-20-02-2018.html>

Département fédéral  
de l'intérieur

## Autres thèmes de la politique de santé durant le 1<sup>er</sup> trimestre

### Dépenses de santé dans l'assurance obligatoire des soins (AOS)

Les dépenses de santé par personne assurée ont stagné au cours de la dernière année (3852 CHF). Cela est démontré par les chiffres actuels de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Cela équivaut encore à un dixième de la croissance par rapport à la même période de l'an dernier. Les données sur l'assurance obligatoire des soins (AOS) suscitent des espoirs concernant le soulagement des primes.

Le canton de Lucerne est à la pointe de l'économie des coûts de santé (-5.6%). Il est suivi par Obwald (-2.4%) et Schaffhouse (-2%). D'autre part, les cantons de Neuchâtel, de Bâle-Ville et de Fribourg ont été les moins bons en 2018 avec plus de trois pour cent de croissance (total pour la Suisse: 0.2%).

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, les cantons et les patients/patientes

Sources: <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/zahlen-und-statistiken/statistiken-zur-krankenversicherung/monitoring-zur-krankenkassenkostenentwicklung.html>

<https://www.medinside.ch/de/post/luzern-beim-gesundheitskosten-einsparen-an-der-spitze>

### Adaptation de la marge de distribution: nouvelle proposition

La Société Suisse des Pharmaciens «pharmasuisse» et l'Association des assureurs-maladies «curafutura» ont récemment réagi à la procédure de consultation du Conseil fédéral portant sur l'adaptation de la marge de distribution: elles rejettent la révision prévue de la part relative à la distribution et dans une prise de position écrite, elles proposent un autre modèle: La prime fixe par emballage pour les médicaments soumis à ordonnance s'élève à 14.85 CHF au lieu d'une prime entre 4 et 240 CHF. De plus, la prime en pourcentage par emballage pour les médicaments soumis à ordonnance doit être réduite à 3% du prix de fabrication. Au total, la prime par emballage est de 300 CHF au maximum.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, les hôpitaux, les pharmacies et les médecins dispensants

Source: <https://www.pharmasuisse.org/data/docs/fr/19532/Position-Vertriebsanteil-KLV-Art-38-de.pdf?v=1.1>

### Marché des médicaments en 2018

En 2018, le marché suisse des médicaments représentait un volume de près de 6 milliards CHF (aux prix de fabrication), soit 2.2% de plus que l'année précédente. Ce ralentissement de la croissance en termes de valeur, par rapport aux années précédentes, est notamment dû aux baisses de prix significatives de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et à l'affaiblissement de la croissance générée par les nouveaux médicaments. La quantité d'emballages vendus a augmenté de 0.8% mais reste inférieure au niveau de 2016.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique et les caisses-maladies

Source: <https://www.interpharma.ch/fr/communiqués-de-presse/7886-croissance-du-marché-du-médicament-ralentie-par-les-baisses-de-prix>

Office fédéral de la santé  
publique OFSP



### Déménagement de l'EMA

Le 1<sup>er</sup> mars, avant même le Brexit initialement prévu, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a fermé ses portes à Londres et elle s'est déplacée à Amsterdam. Depuis le 4 mars 2019, l'adresse officielle de l'EMA est celle du bâtiment permanent à Amsterdam Zuid: EMA, Domenico Scarlattilaan 6, 1083 HS Amsterdam, Pays-Bas.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique et Swissmedic

Source: <https://www.ema.europa.eu/en/news/ema-relocation-updates>

### OMS: engagement pour l'élimination du cancer de l'utérus

L'OMS travaille à éliminer le cancer du col de l'utérus en tant que problème de santé publique mondiale. L'OMS considère que le cancer du col de l'utérus est l'un des cancers les plus évitables et les plus guérissable, à condition qu'il soit détecté tôt et traité efficacement. L'OMS s'engage pour que dans le monde, toutes les filles soient vaccinées contre l'HPV et chaque femme de plus de 30 ans soit examinée et traitée pour des lésions précancéreuses.

Pertinent, entre autres, pour les patients/patientes

Sources: <https://www.who.int/cancer/cervical-cancer>

### 6<sup>e</sup> Conférence «Santé2020» sur la numérisation dans le système de santé

300 acteurs issus de tous les domaines de la politique sanitaire en débattent ce matin à Berne à l'occasion de la sixième conférence nationale «Santé2020». Dans son discours d'ouverture, le conseiller fédéral Alain Berset a souligné l'important décalage entre les possibilités offertes par cette mutation technologique et l'organisation du système de santé. Un écart dû à la rapidité des évolutions de la technologie et au fait que la numérisation met en relation des acteurs qui n'ont jamais travaillé ensemble, par exemple des groupes technologiques. «L'objectif d'une politique sanitaire du futur est de promouvoir les compétences numériques de chacun et d'améliorer l'exploitation des données».

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies, les hôpitaux et les patients/patientes

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiques.msg-id-73831.html>



World Health Organization

Conseil fédéral



### Sérialisation: directives européennes sur les médicaments falsifiés [«Falsified Medicine Directive» [FMD]]

La directive sur les médicaments falsifiés est entrée en vigueur dans l'Espace Economique Européen (EEE) le 9 février 2019. Les fabricants de produits pharmaceutiques et les importateurs parallèles doivent utiliser la plupart des médicaments sur ordonnance et certains médicaments en vente libre à usage humain offerts dans l'Union européenne, avec un identificateur unique (un code-barres à deux dimensions) et fournir l'emballage avec une vérification de la manipulation. A cette date, la Suisse n'est pas liée et elle a l'intention de l'introduire comme option. La consultation sur les dispositions de l'ordonnance est prévue pour le mois d'octobre 2019.

Pertinent, entre autres, pour l'industrie pharmaceutique et les pharmacies

Source: <https://www.ema.europa.eu/en/news/new-safety-features-medicines-sold-eu>

### Accord institutionnel Suisse – UE

L'organisation faîtière *economiesuisse* ainsi que la représentante de la plus grande association d'entreprises pharmaceutiques exportatrices suisses *interpharma* pratiquant soutiennent la conclusion d'un accord institutionnel avec l'Union européenne sur la base de la proposition actuelle.

En 2018, l'industrie suisse a exporté vers l'UE des produits d'une valeur de quelque 120 milliards CHF. L'UE est le principal marché de la Suisse, en général, et de l'industrie pharmaceutique en particulier. Les exportations de l'industrie pharmaceutique pratiquant la recherche se montent à plus de 90 milliards CHF, soit plus de 20 fois le chiffre d'affaires qu'elle réalise en Suisse. Environ la moitié de ces exportations vont vers l'UE. La branche pharmaceutique a donc besoin du libre accès au marché intérieur européen.

L'accord institutionnel atteint trois objectifs importants pour les milieux économiques:

- L'accès non discriminatoire des entreprises suisses au marché intérieur de l'UE est assuré.
- La possibilité d'un développement futur de la voie bilatérale avec de nouveaux accords est maintenue.
- Le projet d'accord améliore la sécurité juridique.

Pertinent, entre autres, pour l'économie nationale, la Confédération et les cantons

Sources: <https://www.economiesuisse.ch/fr/articles/economiesuisse-soutient-laccord-institutionnel>

<https://www.interpharma.ch/fr/communiqués-de-presse/7959-interpharma-soutient-laccord-institutionnel>



EUROPEAN MEDICINES AGENCY  
SCIENCE MEDICINES HEALTH

*economiesuisse*

*interpharma*ph



### Relations Suisse – Royaume-Uni

Dans le cadre de la stratégie «Mind the Gap», le Conseil fédéral a décidé à titre prévisionnel lors de sa séance du 13 février 2019 d'introduire un contingent distinct de 3 500 autorisations destiné aux ressortissants britanniques, leur permettant d'exercer une activité lucrative en Suisse. Pour l'économie et les cantons, cela vise à atténuer les conséquences d'un brusque changement du statut de citoyen britannique des personnes bénéficiant de la libre circulation pour les ressortissants de pays tiers et d'alléger la concurrence indésirable pour les places de travail entre les citoyens britanniques et d'autres ressortissants de pays tiers.

Pertinent, entre autres, pour les médecins du Royaume-Uni et les hôpitaux

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués/flux-rss/par-theme/tous-les-documents.msg-id-74422.html>

Conseil fédéral

### Objectif de maîtrise des coûts de la santé

Lors de sa séance du 8 mars, le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur (EDI) d'examiner l'introduction d'un objectif de développement des coûts dans l'assurance obligatoire des soins (AOS). Cela vise à accroître la transparence et à freiner la croissance des coûts. L'EDI doit élaborer un modèle approprié d'ici la fin de l'année 2019, lequel fera partie du 2<sup>e</sup> volet de mesures visant à maîtriser les coûts.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-74237.html>

Conseil fédéral

### Dépenses mondiales en matière de soins de santé

Les dépenses en matière de soins de santé augmentent plus rapidement que le reste de l'économie mondiale et elles représentent 10 % du produit intérieur brut (PIB) mondial. Un nouveau rapport de l'OMS sur les dépenses mondiales en matière de santé montre qu'elles sont en forte croissance.

Pertinent, entre autres, pour l'économie nationale et les patients/patientes

Source: <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/276728/WHO-HIS-HGF-HF-WorkingPaper-18.3-eng.pdf?ua=1>

World Health Organization

### Baromètre électoral de la SRF

Selon le baromètre électoral de la SRF, les primes d'assurance-maladie ainsi que les relations avec l'UE constituent les plus grandes préoccupations de la population suisse.

Pertinent, entre autres, pour les caisses-maladies et les patients/patientes

Source: <https://www.srf.ch/play/tv/sendung/wahlbarometer?id=94e42731-2e55-4718-95bc-9e6273777556>



### Initiative d'allègement des primes

Le 26 février 2019, le parti social-démocrate de Suisse (PS) a lancé la collecte de signatures pour son initiative d'allègement des primes. Cette initiative exige que personne en Suisse ne doit payer plus de 10 % du revenu disponible pour les primes de l'assurance-maladie.

Pertinent, entre autres, pour les cantons et les patients/patientes

Source: <https://www.sp-ps.ch/fr/publications/communiqués-de-presse/lancement-de-notre-initiative-pour-lallegement-des-primes>



### Campagne politique de la Société des médecins du canton de Berne

Pour l'ouverture de la session de printemps des Chambres fédérales, la Société des médecins du canton de Berne s'adresse au public par le biais d'une campagne politique faisant connaître par voie d'annonces ce que médecins et patients attendent de la politique. L'occasion de la campagne: le train d'économies du Conseil fédéral. Les médecins craignent un budget global à la charge des patients et du corps médical.

Pertinent, entre autres, pour les médecins et les patients/patientes

Source: <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100013736/100825496>

Société des médecins  
du canton de Berne

### Euro Health Consumer Index 2018

Selon le nouvel «Euro Health Consumer Index 2018» (Indice européen 2018 des consommateurs de soins de santé), en 2018, la Suisse a dépassé les Pays-Bas et elle se place en tête du classement européen comme meilleur système de soins de santé en Europe avec 893 points sur 1 000 possibles. La Suisse est à la pointe en ce qui concerne l'accès aux services médicaux. Avec la Finlande et la Norvège, la Suisse est également à l'avant-garde des résultats des traitements.

Pertinent, entre autres, pour les médecins et les patients/patientes

Source: <https://healthpowerhouse.com/publications/>

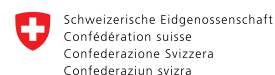


### Enquête suisse sur la santé en 2017

L'enquête suisse sur la santé en 2017 montre qu'une personne sur deux en Suisse prend des médicaments chaque semaine. La grande majorité de la population estime que sa santé (85 %) et sa qualité de vie (92 %) sont bonnes à très bonnes. Toutefois, un tiers est concerné par des maladies chroniques. Les facteurs de risque pour les maladies cardiovasculaires telles que l'hypertension artérielle, le cholestérol élevé, le diabète ou l'obésité ont gagné en importance au cours des 25 dernières années.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération et les patients/patientes

Source: <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/actualites/quoi-de-neuf.assetdetail.7486439.html>



Office fédéral de la statistique

### Droit de veto sur les ordonnances du Conseil fédéral

Après que la plupart des partis politiques aient évalué positivement dans la consultation l'introduction d'un veto parlementaire contre les règlements du Conseil fédéral, la Commission des institutions politiques du Conseil national (CIP-CN) a soumis le modèle correspondant au Conseil. Il est attendu que le projet soit traité lors de la session d'été.

Pertinent, entre autres, pour la Confédération et la population

Source: <https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-spk-n-2019-02-26.aspx>

### Initiative populaire pour l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine

L'initiative populaire fédérale «Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès», déposée le 18 mars 2019, a formellement abouti.

Pertinent, entre autres, pour les instituts de recherche et l'industrie pharmaceutique

Sources: <https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis477t.html>

<https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-74677.html>



Chancellerie  
fédérale ChF

